

## Loisirs

### COURS D'ÉVEIL ARTISTIQUE Fiche d'inscription – année 2020/2021

Cadre réservé à l'administration	
GU	Fiche reçue le
Culture	Disponibilité <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Culture	Confirmation le
GU	Saisie le

Toute famille qui a complété un dossier guichet unique pour la rentrée 2019 ne doit pas compléter un nouveau dossier en 2020 s'il n'y a aucun changement (coordonnées, situation, composition de la famille...). En cas de changement, merci de les indiquer sur un dossier guichet unique 2020.

S'ils n'ont pas déjà été transmis pour une inscription à une activité (accueil collectif de mineurs) depuis avril 2020, les documents suivants sont à joindre à cette fiche : **une copie du carnet de vaccinations du/des enfant(s), un justificatif de domicile pour les Neuvillois (datant de moins de 3 mois).**

- Une fiche d'inscription doit être complétée par famille.
- L'inscription se fait pour une année entière et entraîne le paiement intégral du tarif annuel.

#### ||| Inscription(s) | mercredi de 9h00 à 10h00

	Prénom Nom	Date de naissance
1		
2		
3		

#### ||| Tarifs

Le service culture se tient à votre disposition pour tout renseignement.

#### ||| Paiement(s)

en 1 versement       en 3 versements

Paiement(s) auprès du guichet unique à la réception de la facture.

Modes de paiement : en espèces, par chèque à l'ordre de « régie guichet unique Neuville-en-Ferrain », par chèques-vacances ou par carte bancaire.

#### ||| Informations diverses

Le vol des effets personnels (vêtements, vélos...) que peuvent subir les élèves lors des cours n'est pas couvert par la responsabilité de la commune. Il appartient aux élèves, s'ils le souhaitent, de se rapprocher de leur assureur afin de se garantir contre les vols éventuels.

La participation aux cours d'éveil artistique implique le respect des horaires.

.../...

### ||| Photographies

---

Dans le cadre des cours d'éveil artistique, des photographies sont réalisées au cours de l'année pour des articles, des supports numériques ou des plaquettes réalisées par le service communication de la Ville. Pour cela, une autorisation est demandée dès à présent.

Je soussigné(e) Monsieur et/ou Madame .....

autorise(nt) la réalisation et la divulgation de l'image de mon / mes enfant(s)

n'autorise(nt) pas la réalisation et la divulgation de l'image de mon / mes enfant(s)

### ||| Autorisation de sortie

---

Je soussigné(e) Monsieur et/ou Madame .....

autorise(nt) mon / mes enfant(s) ..... à sortir seul(s) après les cours

n'autorise(nt) pas mon / mes enfant(s) ..... à sortir seul(s) après les cours.

Merci d'indiquer ci-dessous les coordonnées des personnes autorisées à reprendre votre/vos enfant(s), munie(s) d'une pièce d'identité :

Prénom : ..... Nom : .....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

Lien de parenté : .....

Prénom : ..... Nom : .....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

Lien de parenté : .....

Prénom : ..... Nom : .....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

Lien de parenté : .....

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales d'inscription aux cours d'éveil artistique.

Fait à ....., le .....

Signature :



**Les cours débuteront le mercredi 2 septembre 2020.**

**Une confirmation d'inscription sera adressée par courriel ou téléphone.**

|| pour tout renseignement relatif à l'activité ou au cours, pour toute absence au cours de l'année ou autre information, veuillez contacter le service culture, centre André Malraux | 03 20 11 67 69 | cwoodun@neuvillen-ferrain.fr

|| Pour tout renseignement relatif à l'inscription (changement de coordonnées...), à la facturation ou au paiement, veuillez contacter le guichet unique, Hôtel de Ville | 03 20 11 67 11 | guichet.unique@neuvillen-ferrain.fr

Protection des Données personnelles : les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Neuville-en-Ferrain, pour la gestion des services en matière d'affaires sociales, périscolaires, extra-scolaires et de petite enfance. Elles sont conservées pendant toute la durée d'utilisation des services et sont destinées au guichet unique, aux structures Petite Enfance, aux services Education et Jeunesse.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en écrivant à Madame le Maire, Hôtel de Ville, 1 place du Général de Gaulle, BP n°8, 59531 Neuville-en-Ferrain cedex ou par courriel à l'adresse [contact@neuvillen-ferrain.fr](mailto:contact@neuvillen-ferrain.fr)